Communiqué de presse
Aubagne, le 1er aout 2018

Point sur la situation au 30 juillet 2018

Suite à l'échec des négociations engagées par Monsieur Jean-Philippe Varnet, Directeur Général de TechnoFirst, avec les établissements bancaires, ceux-ci ont dénoncé les lignes court terme.

TechnoFirst pourrait de fait à terme être en cessation de paiement alors qu'elle dispose de plus million d'euros en caisse au 30 juin 2018.

Le Conseil d'Administration réunit en urgence a décidé de révoquer le Directeur Général en poste, et demandé l'ouverture d'une procédure collective le 30 juillet 2018 au Tribunal de Commerce de Marseille.

Bien que certain de trouver une issue favorable à cette situation, le Conseil d'Administration informera les actionnaires à chaque nouvelle étape de la procédure, jusqu'à ce que l'entreprise retrouve une marche normale des affaires.

La reprise de la cotation de TechnoFirst sera effectuée dans les prochains jours.

ELIGIBLE PEA PME ELIGIBLE PEA

A propos de TechnoFirst :

TechnoFirst conçoit, développe et distribue des solutions anti-bruit. TechnoFirst possède un savoir-faire unique au monde dans le domaine du contrôle actif du bruit et des vibrations. TechnoFirst est cotée sur ALTERNEXT Paris sous le code ISIN : FR0010006429.
Code Reuters : ALFST.PA – Code Bloomberg : ALFST : FP

Véronique Klein
04 42 187 187
investisseur@technofirst.com

Jérôme Gacoin
01 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr